

**RENOUVELLEMENT DU COMITE DIRECTEUR
DU CLUB ALPIN FRANÇAIS GRENOBLE ISERE (2026-2029)****« APPEL A CANDIDATURES »**

Le Comité Directeur du club, dans sa réunion du 13 octobre 2025, a confié à une commission électorale composée de Denis PONCELIN et René CLEMENT le soin d'organiser les opérations électorales en vue du renouvellement complet du Comité Directeur en conformité avec les statuts du club lors de **l'Assemblée Générale fixée au vendredi 12 décembre 2025 à 18h30** à la Maison des Associations, rue Berthe de Boissieux à Grenoble.

Il y aura renouvellement complet du Comité directeur.

C'est pourquoi nous faisons appel à vous pour déposer votre candidature comme membre du prochain Comité directeur pour la prochaine mandature décembre 2025- décembre 2029 soit **4 ans** de mandat.

Qui peut être Candidat ?

Toutes personnes âgées de 16 ans au moins, membre du club **depuis plus d'un an et à jour de sa cotisation au 24 novembre 2025 (début du vote)**.
Les membres sortants sont rééligibles.

Comment poser sa candidature ?

La candidature (**lettre manuscrite reprenant les éléments indiqués dans le modèle joint**) doit parvenir à l'accueil du club (soit déposée à l'accueil, soit envoyée par courrier) dans une **enveloppe cachetée** à l'attention du Président de la commission électorale

A partir du dimanche 26 octobre 2025

Avant le vendredi 07 novembre 19h00 heure de fermeture de l'accueil.

Le Comité Directeur actuel dans sa réunion du 17 novembre 2025, et sur proposition de la commission électorale, validera les candidatures pour lancer la procédure de vote, en vue de l'Assemblée Générale.

Les statuts du club sont consultables sur le site internet (LE CLUB / DOCUMENTS OFFICIELS).
<https://www.cafgrenoble.com/club-documents-officiels>

Vous y trouverez décrit le rôle du Comité Directeur et des autres instances qui gouvernent le club.

Déposez votre candidature afin de continuer et d'amplifier la vie de ce club prestigieux fondé le 27 aout 1874 par **Henri Duhamel**, premier Président et **Charles Lory**, Président honoraire.

Diffusion :

- Envoi aux adhérents (mail du Président)
- Affichage au siège
- Publication en « Actualités » sur le site internet